



Déclaration UE de conformité

Conforme à la norme EN61000-6-3

Nous,

SN EUROPARM
Zi Avenue Rhin et Danube
72200 La Flèche
France

Garantissons et déclarons que les produits :

ELECTROCHOCS CONCORDE DEFENDER

Déclinés sous les références Europarm :

AD725 à AD727-AD728 (couleurs variées) – AD730 à AD734 (puissances variées) – AD735 à AD738 (références fabricant KL-9902, KL-6601, 800III, MINI800, KL-910, X8, KL-6615)

sont conformes aux exigences générales qui concernent les émissions en matière de compatibilité électromagnétique sur les appareils électriques et électroniques, sous la **norme EN61000-6-3**.

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant et des éléments qu'il a fourni à son distributeur Europarm.

Cette déclaration est basée sur les éléments suivants (originaux en anglais):

- Vérification de conformité avec le rapport de test n° POCE19052913NRE fournit par l'organisme de contrôle POCE CERT qui a déclaré le produit CONFORME aux exigences de la norme.
- Rapport de test POCE19052925GCR réalisé par tests standards IEC 62321-3 montrant la conformité à la norme CE depuis la directive 2011/65/EU établissant la limitation de l'utilisation de substances dangereuses dans les équipements électriques.
- Certificat n° POCE19052913NCE attribuant le marquage CE pour ce qui concerne la compatibilité électromagnétique suivant la directive CEM 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil.

Ceci pour la durée de validité du certificat sur 10 ans, soit jusqu'au : **31/05/2029**.

Fait à La Flèche, le 10/09/2024

Estelle Jouquan
Responsable achat loisirs.